

L'ESSENTIEL

- 1 **CHRONIQUE**
L'économie tunisienne sous la tutelle des syndicats
- 3 **RECENSEMENT DEMOGRAPHIQUE 2014**
Le paysage démographique tunisien en 2014
- 4 **TOURISME**
Le tourisme tunisien a poursuivi au mois d'août sa descente aux enfers
- 4 **OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES**
Les chefs d'entreprises ont le moral en berne ; ils ne s'attendent guère à une amélioration de leur activité au troisième trimestre
- 5 **TRANSPARENCE BUDGETAIRE**
La Tunisie loin des standards internationaux
- 6 **TAUX D'INTERET**
Vers une hausse du coût de l'argent en Tunisie ?
- 6 **LIQUIDITE BANCAIRE**
La liquidité des banques quasiment à un plus bas depuis le début de l'année
- 6 **BOURSE DE TUNIS**
La Bourse de Tunis perd deux tiers de ses gains en deux mois

CHRONIQUE

L'économie tunisienne sous la tutelle des syndicats

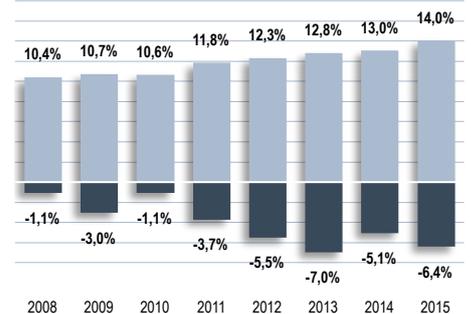
Le « marché » conclu cette semaine entre le gouvernement et l'UGTT est néfaste pour l'économie tunisienne, ruineux pour les finances de l'Etat et impropre à garantir la paix sociale à laquelle aspire le gouvernement pour entamer son programme de réformes. La jeune démocratie tunisienne se doit de réagir pour lutter contre les dérives d'une conception bis-tournée de la liberté qui légitime des comportements contraires à la loi. Elle doit encadrer et réglementer strictement la liberté de défendre ses intérêts par des voies et moyens qui nuisent à la société et compromettent son avenir.

Le « marché » conclu cette semaine entre le gouvernement et la puissante centrale syndicale a le mérite de clarifier la situation : Les dirigeants syndicaux sont devenus les maîtres-arbitres de la politique économique tunisienne. Face à une économie plongée en pleine récession, la stratégie de sortie de crise adoptée par le Gouvernement consiste à battre en retraite face aux revendications corporatistes au prix d'une politique budgétaire insoutenable. Ce faisant, il se place définitivement dans une situation de dépendance vis-à-vis du pouvoir syndical conduisant à une situation d'inversion de la tutelle. Désormais, l'économie tunisienne est mise sous la tutelle de l'UGTT davantage qu'aux recommandations du FMI.

En effet, moins d'une semaine après l'intervention de la Directrice générale du FMI dans laquelle elle a pointé du doigt le danger inhérent à un alourdissement de la charge salariale sur les finances de l'Etat, le gouvernement vient d'acter une décision qui ne risque guère d'« améliorer la composition du budget [et de favoriser] la réorienta-

Le Budget tunisien en deux chiffres

■ Déficit budgétaire ■ Salaires des fonctionnaires
En pourcent du PIB



tion des dépenses publiques au profit des investissements et des dépenses sociales.» La Directrice générale du FMI a certes grossi le trait en affirmant que la masse salariale de l'Administration en Tunisie est «...une des plus élevées au monde» mais est restée en deçà de la réalité que révèlent les récents chiffres de la semaine : la masse des salaires versés aux fonctionnaires de l'Etat a atteint au terme du premier semestre de l'année, 13,7% ; celle prévue par la loi de fi- ■ ■ ■

TEMA Think tank
1 rue Sophonisbe - CARTHAGE 2016 - TUNISIE
Tel / Fax : (+216) 71 275 541
Mobile : (+216) 98 674 003
E-mail : think.tema@gmail.com

Les destinataires de cette lettre sont les dirigeants et les hauts cadres de la vie économique, politique, sociale et culturelle du pays. Les informations qu'elle contient sont puisées aux meilleures sources et sont réputées exactes à la date de fin de rédaction indiquée en dernière page de ce document. Elles peuvent être modifiées sans préavis. Les analyses et données contenues dans ce document ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées à aucune personne tierce sans l'accord préalable de TEMA.

EcoWeek a été préparée par TEMA, un Think tank fondé par Hachemi Alaya et enregistré en tant que S.A.R.L. au registre de commerce sous le matricule B0112592013.

Les publications de TEMA sont distribuées uniquement par voie numérique et sur abonnement.

Copyright © TEMA S.A.R.L. - Tous droits réservés.

LES CHIFFRES DE LA SEMAINE

14,0%	11,8%	+42,1%	42 /100
SALAIRES / PIB	POIDS DEMOGRAPHIQUE	RECETTE TOURISTIQUE	TRANSPARENCE BUDGETAIRE
Part des salaires de la fonction publique dans le PIB prévue dans la loi de finances complémentaire 2015	Poids démographique de la Tunisie dans la région maghrébine. Ce poids est en recul constant depuis 1970	Augmentation de la recette touristique par nuitée par rapport à l'année 2010	Note (sur 100) attribuée par l'International Budget Partnership à la Tunisie dans son dernier rapport 2015
Source : Calculé d'après les données du Ministère des finances - Tunis	Source : Calculé par TEMA d'après les données statistiques de la Banque Mondiale	Source : Calculé par TEMA d'après les données du Ministère du tourisme - Tunis	Source : World Economic Forum ; Septembre 2015

nances complémentaire atteindra 14,0% en fin d'année. Dans ce domaine, la Tunisie fait nettement mieux que des pays réputés pour la lourdeur de leur machine administrative tels que la France ou la Grèce mais reste en-deçà des records établis par le Danemark et la Finlande. (voir graphique ci-contre).

En vérité, la « victoire » arrachée par la direction syndicale est une victoire à la Pyrrhus. Le prix de la paix sociale imposé au gouvernement par une organisation dont la représentativité est inversement proportionnelle à son pouvoir de nuisance, est exorbitant. Le marché conclu au terme duquel la centrale syndicale s'engage à préserver la paix sociale d'ici 2017 s'apparente à un marché de dupes. En paraphrasant une célèbre phrase Churchillienne, il est permis de se demander si le gouvernement, qui avait à choisir entre la stabilisation macroéconomique et la paix sociale, ne risque pas en fin de compte de récolter le discrédit consécutif à l'aggravation de la crise économique et la guerre d'usure avec les syndicats.

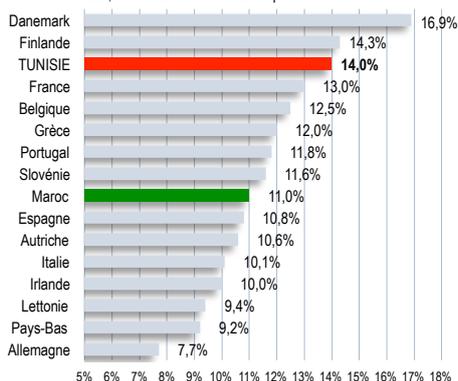
Une victoire à la Pyrrhus car elle procède d'un calcul politicien à courte vue qui ne manquera pas d'aboutir à brève échéance à la précarité et à la détérioration du pouvoir d'achat de ceux qu'elle est censée protéger.

Sans évoquer les problèmes de compétitivité de la Tunisie vis-à-vis de ses partenaires européens, cette évolution salariale dans le contexte d'une économie en récession, risque d'avoir deux effets néfastes : d'une part, elle va contribuer à aggraver l'inflation et compromettre les efforts déployés par la politique monétaire pour l'endiguer ; d'autre part et surtout, elle discrédite sérieusement la relance de l'investissement public et rend très difficile une inversion de la courbe du chômage.

En effet, l'accord salarial intervenu au niveau de la fonction publique, celui attendu par contagion mécanique, au niveau du secteur privé et les concessions que le gouvernement finira en fin de compte par concéder pour apaiser la colère des instituteurs, ne manqueront pas de susciter d'autres mouvements catégoriels et des ajustements à la hausse de la plupart des revenus non salariaux qui échappent à toute régulation. Au final, c'est à une hausse généralisée et conséquente des coûts salariaux qu'une économie en pleine récession doit faire face. Or, depuis 2014, et malgré une certaine résistance de la part du gouvernement pour contenir la hausse des salaires nominaux sur fond d'une forte baisse des prix des produits importés et d'une appréciation du dinar (face à l'euro), le taux d'inflation est resté malgré tout supérieur à 5%. Autant dire que les hausses

Salaires des fonctionnaires en pourcent du PIB

Sources : OCDE ; La Vie Eco du 11-09-2015 pour le Maroc



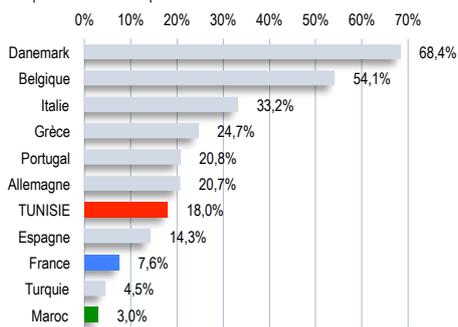
salariales concédées en temps de récession économique et d'érosion du dinar vont non seulement raviver la flamme de l'inflation mais également contribuer à aggraver la détérioration de la qualité des services publics.

Face à l'enflure des dépenses salariales et, face au tarissement des ressources propres de l'Etat, le gouvernement n'a d'autre choix que de rogner sur les « moyens des services », sur les dépenses d'investissement et à terme, sur les subventions des prix des produits de grande consommation. En clair cela signifie des salariés mieux rémunérés nominalement mais au pouvoir d'achat qui se détériore ; des fonctionnaires évoluant dans un cadre de travail dégradé faute d'investissements et de moyens pour assurer leur mission : servir le public ; des enseignants qui officient dans des écoles délabrées et dépourvues des moyens pédagogiques minima pour une éducation de qualité, des hôpitaux sans médicaments, des infrastructures sans entretien, etc.

En somme, les augmentations salariales arrachées dans le secteur public et celles qui vont intervenir dans le secteur privé vont avoir pour résultat final un approfondissement de la crise économique, une dégradation des services publics, un appauvrissement du Tunisien et une détérioration de sa qualité de vie.

Taux de syndicalisation

Sources : OCDE & EUROSTA ; La Vie Eco du 11-09-2015 pour le Maroc et la Tunisie. Dans une communication (Les syndicats et la mondialisation : le cas de la Tunisie ; ITES - Genève / DP/120/2000) Mohamed Ennaceur évoque un taux de 20% pour l'année 2000.



Un marché de dupes en raison des spécificités du syndicalisme tunisien assaisonné à la sauce UGTT. Les références idéologiques et l'organisation corporatiste de l'UGTT font qu'aucune trêve sociale n'est sérieusement envisageable.

Forte de sa légitimité historique, la Centrale syndicale a toujours agi et milité sur deux plans : d'un côté, elle est porteuse d'un projet économique et social pour la Tunisie, de l'autre, elle joue le rôle classique de défenseur du pouvoir d'achat et -accessoirement- des conditions de travail des travailleurs selon une démarche fortement tributaire des rapports de force du moment. Parti politique côté pile, syndicat représentant les travailleurs côté face. Depuis que le vent de la liberté a soufflé sur la Tunisie, l'UGTT est devenue de facto, un contre-pouvoir politique. Elle a acquis une position de pouvoir d'autant plus puissante qu'elle est quasiment la seule à pouvoir mobiliser la rue et paralyser des pans entiers de la vie économique et sociale pour contrer les velléités du pouvoir exécutif à changer les règles du jeu économique dans le sens qu'elle considère attentatoire à ses intérêts. Face à une organisation du pouvoir politique qui a abouti de fait à museler et à affaiblir le pouvoir exécutif, rien de véritablement significatif et structurant ne peut se faire sans l'extrême-onction de l'UGTT.

Dans ces conditions, comment espérer acheter la paix sociale pour s'adonner peinardement aux réformes économiques ? Des réformes dont l'essence profonde consiste à transformer le rôle et les modalités d'intervention de l'Etat-providence, véritable garant de la vigueur et de la pérennité du pouvoir d'influence de l'UGTT. Des réformes dont l'objectif consiste à élargir l'espace des libertés économiques c'est-à-dire à développer le secteur privé de l'économie, un secteur où l'influence des syndicats est quasi insignifiante comme le montre l'expérience des dernières années et en tous cas, sans commune mesure avec l'influence qu'elle exerce dans les bastions de l'administration et des entreprises publiques. Comment espérer réformer véritablement les secteurs énergétique, bancaire, éducatif, minier et bien d'autres, sans encourir les foudres d'un syndicat où toute réforme est perçue comme un cadeau fait aux hommes d'affaires et aux riches ?

La deuxième spécificité réside dans l'organisation corporatiste et sectorielle du syndicalisme tunisien. Une organisation marquée par l'autonomie réelle acquise par les syndicats de base et les syndicats corporatistes tels que les syndicats des enseignants ou des mines par exemple. Une autonomie fruit ■ ■ ■

POPULATION TUNISIENNE

Autres résultats du recensement démographique 2014

Le paysage démographique tunisien en 2014

Une population qui mûrit et s'urbanise ; un pays dont le poids démographique dans la région maghrébine s'amenuise.

Les nouveaux résultats du recensement démographique 2014 publiés cette semaine par l'INS, révèlent les caractéristiques descriptives suivantes de la population tunisienne :

Désormais, le nombre de Tunisiens s'établit à un peu plus de onze millions (10 982 754 en 2014) dont un peu moins de la moitié (49,83%) sont de sexe masculin et 50,17% de sexe féminin.

La population a pratiquement doublé en l'espace de quarante ans : 5,67 millions en 1975 ; 11,12 en 2015. Et, comme le suggère l'émergence d'une nouvelle classe fournie des personnes âgées de 75 ans et plus, il y a tout lieu de penser que l'espérance de vie du Tunisien a continué de croître : elle était de 75,0 ans en 2012 selon l'Organisation mondiale de la Santé ; davantage selon toute probabilité, en 2014.

Le poids démographique de la Tunisie dans la région maghrébine s'est amenuisé : de 12,5% et 12,43% resp. en 2000 et en 2010, le poids démographique de la Tunisie est tombé à moins de 12% en 2014 (11,8%). Elle se positionne loin derrière l'Algérie (41,9% avec ses 39,5 millions d'habitants) et le Maroc (37,3% et 33,5 millions d'habitants) mais davantage que la Libye (6,3 millions) et la Mauritanie (3,7 millions). Dans le contexte euro méditerranéen (Unions européenne, Afrique du Nord & Moyen Orient), le poids démographique de la Tunisie n'est plus que de 1,39%. De par sa dimension démographique, la Tunisie est un pays directement comparable à la Belgique (11,24 millions d'habitants), la Grèce (10,98 millions) et le Portugal (10,40 millions).

Une population de plus en plus urbanisée. Plus des deux-tiers des Tunisiens (67,7%) vivent dans des zones communales ; 32,3% dans les zones rurales.

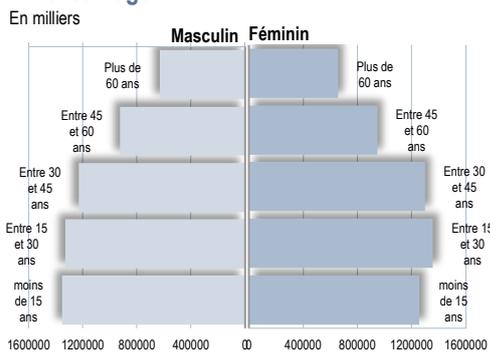
L'agglomération de Tunis (Gouvernorats de Tunis, Ariana, Manouba et Ben Arous) regroupe à elle seule plus du cinquième de la population totale du pays : 22,1% contre 19,1% en 2002.

Une population qui mûrit. Les moins de quinze ans qui représentaient près de la moitié de la population selon de recensement de 1966, n'en représentent plus 29,7% au début des années 2000 et 23,8% selon le recensement de 2014. Le troisième âge, jusqu'alors marginal, commence à émerger en tant que réalité démographique qui pose d'ores et déjà pour les années 2000 le problème de la maîtrise des budgets de la protection sociale. Plus d'un Tunisien sur neuf (11,7%) a plus de soixante ans.

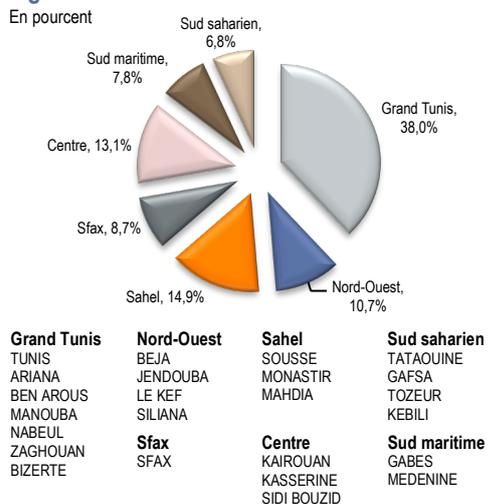
Un analphabétisme qui recule mais qui reste deux fois plus élevé chez la femme (21,0%) que chez les hommes (10,2%). Il était de l'ordre de 16,5% pour les hommes en 2000 et 34,7% chez la population féminine. En 2014, près d'un Tunisien sur six (15,6%) est analphabète. L'analphabétisme sévit essentiellement dans le Centre (Gouvernorats de Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid) où il concerne 25,8% de la population de la région et dans le Nord-Ouest (Gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana) où il frappe 25,4% de la population. Le taux d'analphabétisme dans le Sud tunisien s'établit légèrement en deçà de la moyenne nationale, resp. 13,8% et 15,1% dans le Sud maritime (Gouvernorats de Gabès et Médenine) et le Sud saharien (Gouvernorats de Tataouine, Gafsa, Tozeur et Kébili).

Les données relatives à l'éducation, aux ménages et à l'emploi seront exploitées au fur et mesure que les besoins de l'analyse conjoncturelle l'exigent.

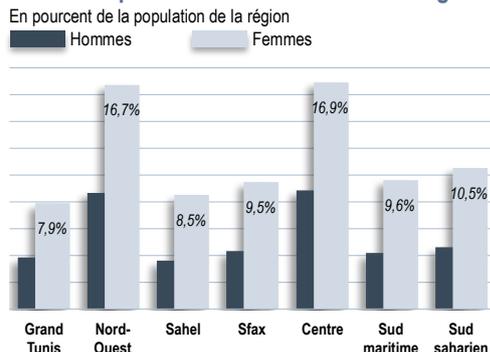
Distribution de la population tunisienne selon les tranches d'âge



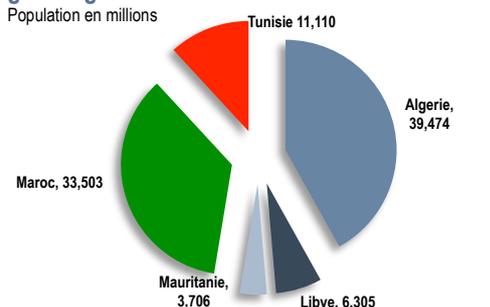
Distribution de la population tunisienne selon les régions



Taux d'analphabétisme selon le sexe et les régions



Le poids démographique de la Tunisie dans la région maghrébine



RECENSEMENT DEMOGRAPHIQUE 2014

SOURCE : Institut National de la Statistique - Tunis

	2005	2008	2010	2012	2014
<i>Variation trimestrielle en pourcent</i>					
Population (en Milliers)	10029,0	10328,9	10547,1	-	10982,8
Dont, femmes en pourcent	49,94%	50,08%	50,11%	50,19%	50,17%
<i>Structure selon l'âge, en pourcent</i>					
Moins de 15 ans	32,0	29,7	28,0	26,8	23,8
15 à moins de 30 ans	-	-	-	29,5	24,5
30 à moins de 45 ans	-	-	-	20,7	23,0
45 à moins de 60 ans	-	-	-	13,5	17,0
60 ans et plus	-	-	-	9,5	11,7
Espérance de vie à la naissance	73,5	74,3	74,7	75,0	75,9
Part de la population communale	63,1%	64,0%	-	64,7%	67,7%

TOURISME

Le tourisme tunisien a poursuivi en août sa descente aux enfers

Des touristes encore moins nombreux, des séjours plus courts mais des recettes par nuitée en amélioration.

Le tourisme tunisien n'en finit plus de sombrer dans le marasme.

Au terme des huit premiers mois de l'année, le pays a accueilli moins de quatre millions d'« arrivées aux frontières » (3 850 000) contre un peu plus de cinq millions au cours de la même période 2014 et près de cinq millions et demi pour la période de l'année 2010. Des visiteurs qui ont séjourné moins longtemps qu'aupa-

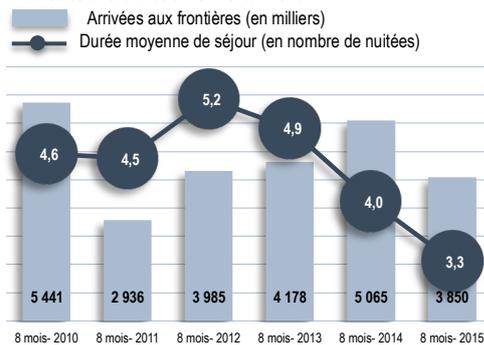
ravant : la durée moyenne de séjour est tombée de 4,6 nuitées en moyenne en 2010 à 3,3 nuitées cette année ; mais des « touristes » qui rapportent davantage de recettes (en dinars courants) : la recette touristique par nuitée a progressé de +11,4% par rapport à l'année dernière et de +42,1% par rapport à l'année 2010 soit, davantage que la dépréciation du dinar face à l'euro et au dollar américain.

INDICATEURS DU TOURISME TUNISIEN

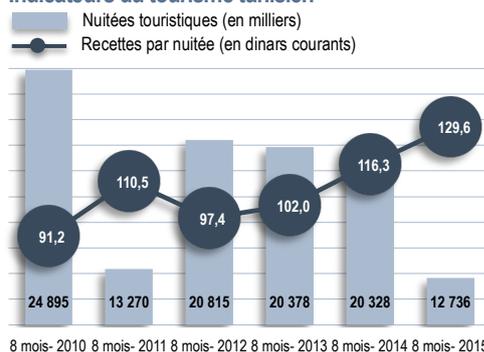
SOURCE : Ministère du Tourisme - Tunis

A fin août 2015	Données			Variation annuelle	
	2015	2014	2010	2015 / 2014	2015 / 2010
	Données cumulées 6 mois			En pourcent	
Recettes touristiques (Millions DT)	1 650,3	2 363,7	2 270,0	-30,2%	-27,3%
Recettes touristiques par nuitée (Dinars)	129,6	116,3	91,2	11,4%	42,1%
Nuitées globales (Milliers)	12 736,4	20 328,4	24 894,6	-37,3%	-48,8%
Durée moyenne de séjour (Nuitées)	3,3	4,0	4,6	-17,6%	-27,7%
Arrivées aux frontières (Milliers)	3 850,1	5 065,1	5 441,4	-24,0%	-29,2%

Indicateurs du tourisme tunisien



Indicateurs du tourisme tunisien



OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES

Les chefs d'entreprises semblent avoir le moral en berne ; ils ne s'attendent pas à une amélioration de leur activité au troisième trimestre

Poursuite de la stagnation de l'activité productive et de la demande qui s'adresse aux produits manufacturés au 3ème trimestre.

D'après l'enquête d'opinion réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) au deuxième trimestre auprès des chefs d'entreprises industrielles et portant notamment sur les perspectives d'évolution de l'activité industrielle au troisième trimestre de l'année en cours, il apparaît :

1. L'activité productive a stagné au cours du second trimestre de l'année en cours. Les chefs d'entreprises ne s'attendent guère à une amélioration au 3ème trimestre. Le rythme d'évolution de la production industrielle (qui pourrait être négatif) devrait rester stable estiment les chefs d'entreprises sondés.

2. La demande qui s'adresse aux entreprises industrielles est restée quasiment stable au cours du second trimestre de l'année. La tendance à la « stabilité » du rythme de croissance de la demande devrait se poursuivre au 3ème trimestre.

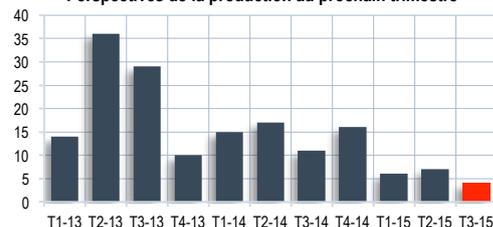
3. La demande étrangère (exportations) qui s'adresse à l'industrie tunisienne a connu une très légère amélioration second trimestre de l'année en cours. Les perspectives pour le 3ème trimestre

sont stables. Toutefois, le solde des opinions émises indique plutôt une détérioration du rythme d'évolution de la demande étrangère.

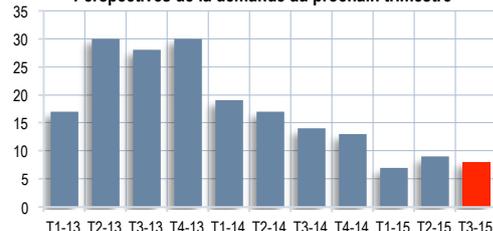
4. C'est au niveau de l'appréciation globale qu'ils portent sur la « situation d'ensemble de leur secteur d'activité » que les chefs d'entreprises révèlent un moral en berne. Ils considèrent que la situation de leur secteur a connu une « stabilité » au cours du second trimestre ; une appréciation qui en dit long lorsqu'on sait que le secteur manufacturier a connu une forte régression au cours du 2ème trimestre. Et, dans la mesure où le solde des opinions émises s'est dégradé, il y a lieu de penser que les chefs d'entreprises s'attendent à une poursuite de la dégradation de la situation économique au troisième trimestre 2015.

A noter que l'enquête d'opinion trimestrielle réalisée par l'INS a touché 900 chefs d'entreprises industrielles. Initiée en 2011, le solde des opinions (positives /négatives) émises est reproduit dans les graphiques ci-contre.

Perspectives de la production au prochain trimestre



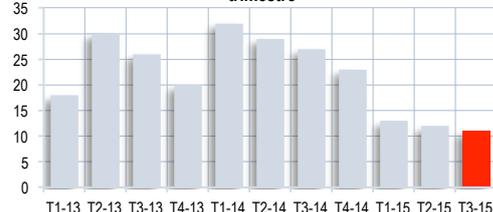
Perspectives de la demande au prochain trimestre



Perspectives de la demande étrangère au prochain trimestre



Situation d'ensemble du secteur au prochain trimestre



... Suite de la deuxième page

entre autres, du discrédit qui a pendant longtemps frappé une Centrale obligée malgré elle de jouer le rôle de satellite du pouvoir politique et du parti unique au pouvoir. Une autonomie dont la conséquence pratique est l'absence de maîtrise totale par la Centrale des mouvements de contestation issus des syndicats corporatistes de base. La grève des enseignants du primaire qui se déploie sur fond d'un accord de paix sociale entre le gouvernement et la direction de l'UGTT en constitue l'illustration. La conflictualité qui se profile entre l'UTICA et l'UGTT à propos de la prise en compte des progrès de la productivité du travail en matière de revalorisation des salaires en est une autre. Et que dire de la colère des salariés du secteur touristique qui commence à gronder ? Dans ces conditions quel crédit accorder à un « marché » ruineux pour l'économie du pays, où l'une des parties, la Centrale syndicale, est incapable de maîtriser sa base et donc, d'honorer ses engagements ?

En réalité, s'il y a une évidence qui s'est imposée cette semaine c'est bien que la Tunisie a aujourd'hui besoin d'organiser et de régler le contre-pouvoir syndi-

cal. La jeune démocratie tunisienne ne peut souffrir de laisser les représentants des salariés (en fait d'un salarié tunisien sur cinq) imposer leur volonté à un Gouvernement qui jouit de la légitimité du peuple. Elle ne peut concéder au pouvoir syndical les moyens d'action susceptibles de lui permettre d'influer sur les choix stratégiques qui engagent l'avenir de la nation sans les encadrer strictement. Elle ne peut tolérer que des salariés qui bénéficient de la garantie d'emploi à vie, d'une durée de vie active parmi les plus courtes au monde et d'une pension de retraite quasiment équivalente à leur revenu de fin de carrière professionnelle, prendre en otage l'avenir du pays. C'est ce que les pays démocratiques dont nous nous évertuons à suivre l'exemple ont compris depuis belle lurette. La Grande Bretagne est en voie de se doter d'une loi qui vise à encadrer strictement le droit de grève et à rendre les arrêts de travail difficiles à mettre en œuvre. En France, la loi interdit le droit de grève à toute une catégorie de personnels (Compagnies républicaines de sécurité (CRS), personnels de police, magistrats, etc.) et un service public minima est organisé en cas de grève

dans les secteurs sensibles. Inutile d'en rajouter car, lorsque la liberté *telle que la conçoivent les Tunisiens et les syndicats d'aujourd'hui*, légitime à leurs yeux des comportements contraires à la loi, lorsque la liberté de défendre des intérêts corporatistes est mise au-dessus de la (vraie) justice sociale (que l'on songe aux salariés du tourisme qui perdent chaque leur emploi) et de la loi, les démocrates se doivent de réagir pour préserver les *Libertés* et l'exercice démocratique du pouvoir. ■

LES INDICATEURS attendus cette semaine

- Investissements déclarés à l'APII au mois d'août, publié par l'APII – Tunis
- Investissements étrangers recensés par la FIPA au mois d'août publié par FIPA – Tunis
- Le salaire moyen dans le secteur privé non agricole au T4-2014 publié par l'INS – Tunis
- Statistiques de la Balance des paiements de la Tunisie au 2^{ème} trimestre 2015 publiées par la Banque centrale de Tunisie
- Rapport d'exécution du Budget de l'Etat au mois de juillet 2015 publié par le Ministère des finances – Tunis

TRANSPARENCE BUDGETAIRE

La Tunisie loin des standards internationaux

La Tunisie arrive 66^{ème} sur 102 pays dans l'indice du budget ouvert de l'International budget partnership. Elle obtient un score de 38 derrière la Jordanie (33^e avec un score de 55) mais devance le Maroc (74^e avec un score de 38).

En dépit d'efforts réels consentis par le Ministère des finances pour améliorer la transparence budgétaire, la participation du public et pour assurer un contrôle efficace sur le budget, la Tunisie n'arrive pas encore à se conformer aux standards internationaux en matière de transparence budgétaire, tels que fixés par l'International budget partnership (IBP)

La Tunisie est arrivé 66^{ème} sur 102 pays dans l'indice du budget ouvert de 2015. Avec un score de 42 sur 100, elle réalise une avancée considérable par rapport à l'année 2012 où le score obtenu était de 11. Elle se positionne cette année dans la catégorie des pays qui « mettent à la disposition du public des informations budgétaires limitées. »

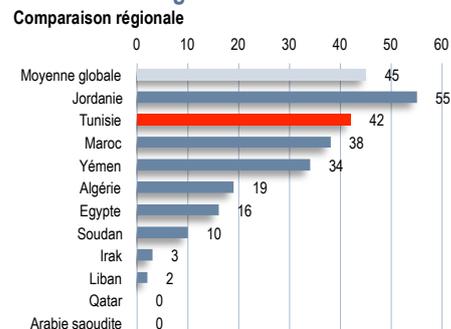
Dans les détails, la Tunisie a obtenu la note de 21 sur 100 en matière de participation du public au processus budgétaire. « Le gouvernement du Tunisie donne peu d'opportunités au public de participer au processus budgétaire. »

Cette absence d'implication du public est également pointée au niveau du suivi effectué par les autorités chargées du contrôle budgétaire. L'IBP note que « Le pouvoir de contrôle budgétaire du parlement est faible en Tunisie. » et « pouvoir de contrôle budgétaire de l'institution supérieure de contrôle est limité ».

Ainsi, le contrôle exercé par le Parlement a obtenu un score de 33 sur 100 et celui de la Cour des comptes, 50 sur 100. Dans ce domaine, la Tunisie est beaucoup mieux lotie que les pays voisins. Ainsi, le Maroc est noté 21 sur 100 pour le contrôle exercé par le Parlement et 17 sur 100 pour celui de la Cour des comptes.

Le jeune Parlement tunisien ne dispose pas encore d'une unité d'études & de recherches spécialisée et manque de ressources humaines et matérielles à même de permettre à cette institution de jouer pleinement son rôle.

Indice sur le Budget ouvert



Disponibilité des documents budgétaires au fil du temps

Document	2012	2015
Rapport préalable au budget	Non produit ou publié trop tard	Publié
Projet de budget de l'exécutif	Produit à des fins internes	Publié
Budget approuvé	Publié	Publié
Budget citoyen	Non produit ou publié trop tard	Publié
Rapports en cours d'année	Publié	Publié
Revue de milieu d'année	Non produit ou publié trop tard	Non produit ou publié trop tard
Rapport de fin d'année	Publié	Publié
Rapport d'audit	Publié	Non produit ou publié trop tard

TENDANCES DE LA SEMAINE

Taux d'intérêt	Euro / Dinar	Bourse TUNIS	Pétrole - Brent
4,800% -0,83%	2,20661 +0,44%	5330,22 -0,09%	\$ 47,72 -1,93%

Marchés monétaire & obligataire

En pourcent.	Valeur	À 1 semaine	À 1 mois	À 1 an
BCT-TUNISIE Taux directeur : 4,75%				
Taux quotidien	4,800	4,840	4,900	4,950
Taux à 1 an	5,124	5,122	5,133	5,218
Taux à 4 ans	6,111	6,111	6,111	5,777
Taux à 10 ans	6,617	6,617	6,617	6,393
BCE-ZONE EURO Taux directeur : 0,05%				
Eonia	-0,136	-0,130	-0,126	0,003
Euribor à 3 mois (*)	-0,037	-0,036	-0,028	0,082
Libor en euros à 6 mois	0,02571	0,03271	0,05271	0,14429
Bund 5 ans	0,04	0,02	0,01	0,24
Bund 10 ans	0,66	0,65	0,62	1,08
FED- ETATS-UNIS Taux directeur : 0,25 %				
Fed - Funds	0,13	0,13	0,14	0,09
Treasury Bonds 5 ans	1,44	1,50	1,57	1,84
Treasury Bonds 10 ans	2,13	2,18	2,18	2,63

Liquidité

	Unité	Valeur	A 1 semaine	+haut à 1 an	+bas à 1 an
Solde CC Trésor	MDT	664,8	577,7	1 751,9	89,1
Solde CC des banques	MDT	63,6	107,9	842,1	58,7
Refinancement BCT	MDT	5119,0	5650,0	6371,0	3235,0
Facilité permanente de prêt	MDT	7,0	0,0	801,0	0,0
Transactions interbancaires	MDT	889,7	715,2	1 252,8	540,0
Billets & monnaies (*)	MDT	897,7	889,7	5,3%	8,1%
Avoirs en devises	Mds DT	13,00	13,02	13,25	10,46
Nb jours d'importations	jours	113	114	131	94

(*) Les chiffres en pourcent indiquent les taux de croissance depuis le début année et en g.a

Marchés des changes

	Unité	Valeur	A 1 semaine	+haut à 1 an	+bas à 1 an
MARCHE DES CHANGES INTERBANCAIRE DE TUNIS					
Euro	1 €	2,20661	2,19685	2,33419	2,07764
Dollar U.S	1 \$	1,94783	1,96107	2,00095	1,56770
Yen Japonais	1000 ¥	16,0131	16,1256	17,0200	15,2765
Dirham Marocain	10 DH	2,00390	2,00620	2,01100	1,92810
Dinar Algérien	10 DA	0,1828	0,1836	0,2185	0,1944
Dinar Libyen	1 DL	1,4079	1,4140	1,6140	1,2753
MARCHE DE L'EURO					
Euro - Dollar U.S	1 €	1,1312	1,1344	1,3931	1,0511
Euro - Yuan chinois	1 €	7,2670	7,1995	7,8561	6,6054

Bourse

	Index	Valeur	A 1 semaine	+haut à 1 an	+bas à 1 an
TUNIS	TUNINDEX	5330,22	5334,98	5770,32	4579,56
	TUNINDEX 20	2238,89	2234,07	2434,35	1907,97
<i>En milliers de dinars</i>					
	Capitaux traités	25 877	37 090	149 641	8 778
NEW YORK	DOW JONES	16 384,58	16 433,09	18 229,00	15 698,85
PARIS	CAC 40	4 535,85	4 548,72	5 240,46	4 033,18
ZONE EURO	EURO STOXX 50	3 157,30	3 187,94	3 816,76	3 004,64
CASABLANCA	MASI flottant	9 063,19	9 301,77	10 460,62	9079,10
LE CAIRE	EGX-30	7 267,52	7 039,33	9 965,43	7 143,52
ASIE	S&P/ASX 200	5 170,50	5 071,08	5 968,37	5 190,00

Matières premières

	Unité	Valeur	A 1 semaine	+haut à 1 an	+bas à 1 an
Blé à Chicago	Cts/Boisseau	486,50	430,88	792,50	430,88
Pétrole Brent	\$/Baril	47,72	48,66	118,76	49,05
Or à Paris	€/ Lingot	31 530	31 600	36 800	29 000
Phosphate Rock (*)	\$/ mT	115,0	115,0	185,0	101,0
INDICE CRB	100 = 1958	196,03	196,44	311,03	206,20
INDICE MOODY'S	100 = 1931	4 928,3	4 974,3	6 409,6	5 288,2
IBM - Food	100 = 2000	87,94	92,29	112,51	87,94
BALTIC DRY INDEX	USD	960,0	830,0	1 706,0	530,0

(*) Données mensuelles - Mois d'août 2015 ; Source : Banque Mondiale

Revue des marchés

Données de la journée du vendredi 18 septembre 2015

TAUX D'INTERET

Vers une hausse du coût de l'argent en Tunisie ?

Au 20 septembre, le taux moyen du marché monétaire (TMM) s'établit à 4,81% en hausse de 6 Bips par rapport à son niveau du 20 août et d'autant par rapport à son niveau du mois d'août. La persistance de la crise de liquidité bancaire sur fond d'une menace inflationniste consécutive au train de hausses salariales en cours, pourrait amener les autorités monétaires à infléchir la tendance à la baisse du TMM qui perdure depuis au moins une année.

LIQUIDITE BANCAIRE

La liquidité des banques quasiment à un plus bas depuis le début de l'année

A 63,6 Millions DT, le solde des avoires des banques en compte courant à la Banque centrale est à son plus bas niveau. Un plancher précédent a été atteint le 22 mai dernier à 58,7 MDT. Rappelons que le solde moyen s'établit depuis le début de l'année à 200 millions DT ; il était de 485 MDT en 2014 et de 1292 MDT pour l'année 2010. Le resserrement de la liquidité bancaire s'explique en partie, par la proximité de l'Aïd El-Kébir : le taux de croissance des « Billets & monnaies » en circulation a quasiment doublé par rapport au mois précédent.

AVOIRS EN DEVISES

Le matelas-devises de la Tunisie à un plus bas depuis le début de l'année

A 13,0 Millions DT, c'est le niveau le plus bas depuis le début de l'année.

CHANGE

Le dinar, de plus en plus volatil ; il s'apprécie et se déprécie au gré du couple euro/dollar

Son appréciation face à l'euro n'est plus que de 2,5% depuis le début de l'année.

BOURSE

La Bourse de Tunis perd deux tiers de ses gains en deux mois

La performance du TUNINDEX atteint actuellement 4,72% (depuis le début de l'année) alors que deux mois plus tôt elle pointait à 12,97% (19-21 juin).

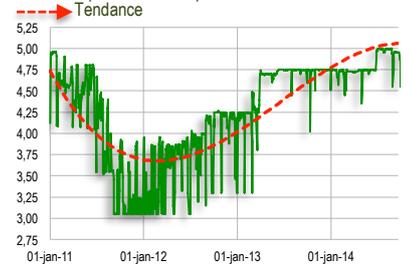
MATIERES PREMIERES

Le pétrole termine en forte baisse ; Le blé en baisse après le statu quo de la Fed

Le prix du baril de BRENT (en temps réel) a cédé -1,93% par rapport à la semaine dernière ; celui du blé à Chicago est resté largement au dessous des 500 dollars U.S la m/t. En fait, ce sont tous les produits alimentaires (café, sucre, soja, etc.) qui s'inscrivent dans la tendance d'une baisse généralisée des cours agricoles. Une baisse qui favorise la Tunisie.

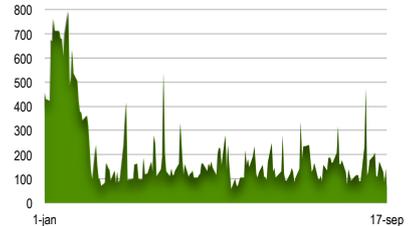
Taux quotidien du marché monétaire

Données quotidiennes en pourcent



Liquidité bancaire

Evolution du solde du CC des banques à la Banque centrale ; En Millions DT



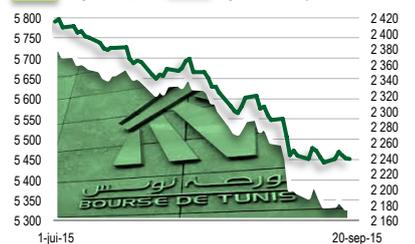
Avoirs en devises

En Millions DT
En nombre de jours d'importations



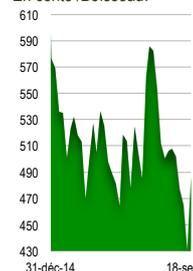
Bourse de Tunis

TUNINDEX — TUNINDEX20



Prix du blé

Marché de Chicago - USA
En cents /Boisseau.



Prix du pétrole

BRENT en temps réel
En dollars /Baril.

